



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

parcs zoologiques

Question écrite n° 46992

Texte de la question

Mme Martine Aurillac appelle l'attention de M. le ministre délégué au tourisme sur la situation préoccupante du parc zoologique de Paris au bois de Vincennes. Ce parc est fermé au public depuis plusieurs semaines pour des raisons de sécurité, et une grande partie des espèces ont été transférées vers d'autres établissements du fait notamment de l'état de délabrement de certaines parties du parc. Ce parc zoologique, situé aux portes de Paris, est, avec celui du Jardin des Plantes, l'un des seuls lieux à la disposition du public, et plus particulièrement des enfants du département. Aussi, elle lui demande quelles mesures le Gouvernement entend prendre pour permettre la sauvegarde et la rénovation de ce parc animalier. - Question transmise à M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Texte de la réponse

La situation du parc zoologique de Paris retient l'attention du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche depuis de nombreuses années. Dès 1993, des moyens ont été alloués au Muséum national d'histoire naturelle afin de lui permettre de procéder à la rénovation du grand rocher de Vincennes. Le muséum ayant par ailleurs élaboré en 1998 un programme de rénovation de ses différentes implantations, programme qu'il a actualisé début 2004, des financements lui sont accordés depuis l'année 2000, en fonction des moyens ouverts en lois de finances, afin de lui permettre de mener des travaux selon les priorités qu'il définit. Un accord interministériel sur l'ensemble du plan de rénovation actualisé du muséum, au sein duquel la situation du parc zoologique est d'ores et déjà ciblée comme étant particulièrement sensible, sera sollicité en 2005 par son département ministériel. Le ministère de l'éducation nationale veillera avec la plus grande attention aux échanges que l'équipe de direction conduira avec les personnels du parc zoologique.

Données clés

Auteur : [Mme Martine Aurillac](#)

Circonscription : Paris (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 46992

Rubrique : Animaux

Ministère interrogé : tourisme

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 septembre 2004, page 7265

Réponse publiée le : 14 décembre 2004, page 10017